

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION & COMPETENCES	20 points	70%
	Diplôme de 3 ^e cycle (Doctorat) 12 points Diplôme de 2 ^e cycle (Maîtrise) 10 points <i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i> Compétences linguistiques (8 points) : Français4 points Anglais..... 4 pts		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience d'expérience dans le domaine de la protection environnementale et sociale/ou de la conservation de la biodiversité, de la gestion de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, du changement climatique, de l'eau potable et de l'assainissement, de la gestion des ressources en eau, de la conservation de la biodiversité - Plus de 15 ans 10 points - 10 à 15 ans 7 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	10 points	
	Expérience professionnelle en matière d'assistance technique ou la conception / gestion de projets environnementaux. - Plus de deux expériences10 points - Deux expériences5 points		
D. PROPOSITION TECHNIQUE	30 points		

	<p>Compréhension de la mission & adéquation de la méthodologie proposée 15 points</p> <p>Approche aborde les aspects importants et de façon suffisamment claire 10 points</p> <p>Cohérence du chronogramme 5 points</p>		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)		
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> <p>$P = \gamma (\mu/z)$</p> <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée</p>		